



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Ouganda

Question écrite n° 47912

### Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre des affaires étrangères comment la France peut réagir et intervenir pour mettre fin au conflit ougandais, pays où se déroulent chaque jour les pires atrocités. Le conflit, qui oppose l'armée ougandaise et les rebelles de la Lord's Resistance Army (LRA) dans le nord du pays depuis plus de dix-huit ans, a fait entre 100 000 et 130 000 morts et provoqué la fuite de 1,6 million de réfugiés, qui tentent de survivre dans les deux cent dix-huit camps dispersés sur le territoire ougandais, alors que la LRA, dirigée par Joseph Kony, enlève et endoctrine de tout jeunes enfants, les utilisant soit comme enfants soldats, soit comme esclaves.

### Texte de la réponse

La France est très attentive à la situation humanitaire tragique qui prévaut dans le nord de l'Ouganda. Depuis dix-sept ans, les rebelles de l'armée de résistance du Seigneur (LRA) ont commis les pires atrocités, faisant plus de 1,6 million de personnes déplacées. Plus de 20 000 enfants ont été kidnappés, dont 12 000 pour la seule année 2002. 91 % de la population de la région la plus affectée (Achiloland) sont déplacés. La question a été évoquée au sein du conseil de sécurité des Nations unies au mois d'avril dernier. La France s'est jointe aux autres membres du conseil, qui ont « fermement condamné les abominables atrocités commises par le LRA et ont exprimé leur profonde préoccupation face à la crise humanitaire, en appelant en particulier l'attention sur le déplacement massif de civils, l'enlèvement d'enfants et leur recrutement forcé comme soldats, et la violence sexuelle, à l'égard des filles notamment, y compris l'exploitation dont ils font l'objet. Ils ont souligné que de tels crimes ne sauraient demeurer impunis. » Le conseil de sécurité a exigé de l'armée de résistance du Seigneur qu'elle « mette immédiatement fin à tous les actes de violence contre des civils ». Le conseil a par la même occasion demandé au gouvernement ougandais d'accroître les dispositifs de protection pour la population civile et pour les agences humanitaires. L'Union européenne est également attentive à la situation dans le nord de l'Ouganda, en particulier sur la question des enfants face aux conflits armés. Le budget d'actions humanitaires d'urgence de l'Union européenne pour l'Ouganda s'est élevé à 12 millions d'euros en 2004. Le 14 novembre, le président Museveni a annoncé une trêve unilatérale, limitée dans le temps et l'espace, dans les opérations militaires de l'armée ougandaise contre l'armée de résistance du Seigneur, dont les bases sont dans le nord de l'Ouganda. C'est un signal positif qui suit le travail de médiation de Betty Bigombe (ancien ministre pour le nord du pays). Avec ses partenaires de l'Union européenne, la France espère que cette évolution conduira à une solution au conflit. La France vient de mettre en place un financement de 100 000 euros au bénéfice de l'UNICEF, par des actions spécifiques dans le nord de l'Ouganda. Elle contribue par ailleurs au financement d'actions humanitaires d'urgence menées par l'Union européenne et certaines agences des Nations unies. En outre, des ONG françaises travaillent dans le nord de l'Ouganda.

### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Hillmeyer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47912

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 5 octobre 2004, page 7673

**Réponse publiée le :** 25 janvier 2005, page 747